

Conditions particulières Espace Evasion

Inscription

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion aux conditions de vente des agents de voyage (loi du 13 juillet 1992, décret du 15 juin 1994) ainsi qu'à nos conditions particulières. Elle devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de 30% minimum du montant du séjour. Le solde devra être réglé impérativement au plus tard 30 jours avant le départ. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Espace Evasion.

Assurance

Conformément à la réglementation Espace Evasion possède une assurance en Responsabilité Civile Professionnelle. Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle. Une assurance multirisques (annulation - assistance - rapatriement - interruption) vous est proposé au prix de 3,9 % du montant du séjour. Elle vous assure le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation justifiée (notamment maladie, accident, décès,...), déduction faite d'une franchise, le rapatriement avec assistance, les frais de recherche et frais médicaux à l'étranger, l'interruption de séjour, ce contrat est souscrit auprès de Europ Assistance ... Un extrait des conditions générales peut être téléchargé sur notre site ou vous sera envoyé sur simple demande de votre part.

Annulation

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les sommes retenues seront les suivantes :

- Plus de 30 jours avant le départ : 10% du montant du séjour avec un minimum de 30 €.
- De 30 à 21 jours avant le départ : 25% du montant du séjour.
- De 20 à 8 jours avant le départ : 50% du montant du séjour.
- De 7 à 2 jours avant le départ : 75% du montant du séjour.
- Moins de 2 jours avant le départ : 100% du montant du séjour.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement. Espace Evasion se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum) ou par suite de conditions locales particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez informés au moins 15 jours avant le départ. Dans ce cas un autre séjour vous sera proposé ou les sommes versées vous seront intégralement remboursées sans avoir à prétendre à aucune indemnité.

Prix

Les prix mentionnés sont établis à la date du 01/09/15 sur la base du cours des changes et des tarifs des prestations connues à ce jour et susceptibles de réajustement d'ici la date du départ.

Frais de dossiers

Les inscriptions de dernière minute nécessitant un traitement plus long, nous avons pris la décision d'appliquer des frais de dossiers pour :

- une inscription reçue entre 21 jours et 8 jours avant le départ : 10 €/ dossier (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
- une inscription reçue moins de 8 jours avant le départ : 20 €/dossier (30 € pour les voyages et les séjours en liberté)
- une modification d'inscription reçue à moins de 21 jours du départ : 50 €/dossier

Ces frais ne s'appliquent pas pour les WE de 2 jours

Responsabilité

Chaque participant est tenu de se plier aux règlements de formalités de police et sanitaires à tout moment du voyage. Le non-respect de ces règlements, l'impossibilité d'un participant de présenter des documents en règle, tout retard, impliquent sa seule responsabilité et il prendra à sa charge les frais occasionnés. Vu le caractère particulier de nos voyages et séjours, nous ne pouvons être tenus responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses impliquant la sécurité des voyageurs. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes données par l'accompagnateur, nous ne pouvons être responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente.

Espace Evasion agissant en qualité d'intermédiaire entre, d'une part, le client et d'autre part, (transporteurs, hôteliers, affréteurs, agences locales, chefs d'expéditions, etc. ...) ne saurait être confondu avec ces derniers qui, en tout état de cause, conservent leur responsabilité propre. Si les dates aller et retour de votre voyage sont modifiées, en raison d'une perturbation du transport aérien, nous ne pouvons en aucun cas être tenus pour responsable et vous demanderons une participation aux frais supplémentaires réels occasionnés. Si nous nous trouvons dans l'impossibilité de fournir une partie des engagements prévus, nous ferions tout notre possible pour les remplacer par des prestations équivalentes. Nous pouvons être amenés lorsque les circonstances nous y contraignent, à substituer un moyen de transport à un autre, un hébergement à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions, sans que ces modifications exceptionnelles donnent lieu à une quelconque indemnisation, l'acheteur ne pourra les refuser sans motif valable.

Litige

Toute réclamation relative au voyage doit être adressée à ESPACE EVASION par lettre recommandée avec AR dans un délai d'un mois après la date du retour.

Opérateur de Tourisme IM.074.10.0036
Agrément Jeunesse & Sports ET 579
Siège social : 50, rue de la Chapelle – 74160 BEAUMONT
SIREN : 500 126 875 - APE : 633 Z

Garant : Groupama
5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex
Assurance RCP n°113903842 MMA
BP 27 – 69921 OULLINS Cedex